

**Zeitschrift:** Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique  
**Herausgeber:** Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique  
**Band:** 28 (2016)  
**Heft:** 109

**Vorwort:** Briser le tabou  
**Autor:** Saraga, Daniel

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Briser le tabou

Un couteau à viande: c'est l'illustration parfaite d'un produit à double usage, à la fois civil ou belliqueux. Ce concept se trouve au cœur de la législation helvétique. Elle tente de régler les inévitables questions morales soulevées par le marché de l'armement en définissant des catégories de biens militaires et de pays vers lesquels l'exportation est autorisée - ou non.

La question concerne aussi les scientifiques dont la recherche en cryptographie, robotique ou encore virologie pourrait contribuer à une application militaire. Mais les institutions suisses n'abordent pas volontiers ce thème. La question ne les concerne pas, déclarent certaines, avant de reconnaître que oui, elles mènent des recherches ayant nécessité un contrôle à l'exportation de la part du Secrétariat d'Etat à l'économie. Davantage de transparence sera nécessaire afin que politiques, citoyens et journalistes puissent analyser les enjeux et exprimer leur avis en connaissance de cause.

Une initiative des Académies suisses des sciences naturelles va dans le bon sens pour briser le tabou: au printemps 2016, le forum pour la recherche génétique a initié le dialogue avec les biologistes afin de discuter des enjeux liés au double usage possible de leurs travaux, par exemple dans des armes biologiques.

Le monde académique milite avec raison pour la liberté de la recherche. Mais comme tout absolu, celle-ci a ses limites: financières, éthiques ou légales. «Il y a beaucoup de choses qu'une technologie ne devrait jamais être autorisée à faire. La façon de l'interdire, c'est de ne pas la créer», déclarait début 2016 le CEO d'Apple Tim Cook dans sa lutte contre le FBI qui lui intimait de décrypter le téléphone d'un terroriste. Des universités allemandes ont mis en place de manière volontaire une «clause civile» qui prohibe tout travail dont les objectifs ne sont pas exclusivement civils. Que le monde académique suisse se décide en faveur d'une telle mesure ou non, il doit réfléchir de manière ouverte sur la façon dont il entend gérer la recherche liée à l'armement. Sous peine de se voir imposer des règles par les autorités, ou de faire face aux questions gênantes de la société civile.



Daniel Saraga, rédacteur en chef